


Participez à la réussite de votre insertion professionnelle



 Inscrivez-vous
à l'opération
Coup de Pouce
et boostez votre
recherche d'emploi
et de **stages!**

Une occasion unique et enrichissante
de bénéficier des conseils personnalisés d'un
professionnel du recrutement, dans votre région.

Opération Coup de Pouce Jeudi 14 novembre 2013

Étudiant(e)s de Masters 2 et doctorats, participer à cette opération c'est vous donner des clés pour réussir votre insertion professionnelle. Organisée sous forme de rendez-vous individuels au sein des cabinets de conseil en recrutement de votre région, vous serez reçu(e)s par un professionnel qui vous aidera à définir votre projet, valoriser votre parcours et vos compétences.

Inscrivez-vous sur www.operationcoupdepouce.fr

Clôture des inscriptions le **7 novembre 2013**

Retrouvez-nous aussi sur www.avenir-etudes-conseil.com

Événement réalisé dans le cadre de la convention de coopération entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la fédération syntec, signée le 28 décembre 2008 et de son financement par la taxe d'apprentissage.



En partenariat avec :



Opération Coup de Pouce

Pourquoi s'inscrire ?

Cette journée du 14 novembre 2013 est pour vous une occasion unique et enrichissante d'échanges et de rencontres avec des professionnels du Conseil en Recrutement.

Vous serez reçu(e) en entretien individuel dans un cabinet de votre région. Durant cet entretien, vous pourrez être conseillé(e) et évalué(e) sur la mise en avant de vos compétences.

Objectif : Participer à la réussite de votre projet professionnel.

Comment s'inscrire ?

Étudiant(e)s de Master 2 et doctorats, rendez-vous sur www.operationcoupdepouce.fr pour vous inscrire et poster votre CV.



Principe de l'opération : Vous aider à définir votre projet professionnel



Inscrivez-vous jusqu'au **7 novembre 2013** sur www.operationcoupdepouce.fr



Le cabinet le plus proche de votre région vous contacte afin de planifier l'heure du rendez-vous.



Jeudi 14 novembre : vous êtes reçu(e) en entretien individuel avec un professionnel du recrutement et bénéficiez de ses conseils personnalisés. **Ensemble, vous définissez vos compétences et projet professionnel.**